

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU jeudi 07 juin 2018

Séance Ordinaire 18 heures 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 14 - Présents : 10 - Votants : 11

Date de convocation : vendredi 01 juin 2018

LE 07 juin 2018 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence de MONTAY Alain, Maire.

PRESENTS : Jean-Marie TROCCHI, Bernard NEAU, Djamila AKRAOUI, Claude DESNOËS, Robert BELLOTTO, Bruno BAILLON, Marie-Anne GUICHARD, Pierre DOL, Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE, Alain MONTAY

REPRESENTES : **Geneviève GIVAUDAN**

ABSENTS : Gautier AILLAUD, Georges PAPEGAY, Danielle FAY

Secrétaires de séance : Bernard NEAU

Délibérations du conseil:

DE 2018 50- Vote de crédits supplémentaires N°1 - le poët à l'unanimité :

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
63513	Autres impôts locaux	5732.00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1100.00	
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	-690.00	
6161	Multirisques	-6142.00	

TOTAL : 0.00 0.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

DE 2018 51- Adhésion au service RGPD du Syndicat Intercommunal AGEDI et nomination d'un délégué à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention de mutualisation avec le Syndicat Intercommunal A.GE.D.I.
- **D'AUTORISER** le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale
- **D'AUTORISER** le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du Syndicat Intercommunal A.GE.D. I, comme étant notre Délégué à la Protection des Données.

DE 2018 52- demande de subvention pour l'espace à vocation multiple à l'unanimité :

- **SOLLICITE** une participation financière à l'état à hauteur de 30%, au conseil départemental à hauteur de 20%, au Conseil Régional à hauteur de 30% pour une dépense de 587 216€ HT. (selon le plan de financement ci dessous).

ETAT DETR 30%	Région 30%	Conseil Départemental 20%	COMMUNE 20%	TOTAL
176 165	176 165	117 443	117 443	587 216

- **AUTORISE** le Maire à signer toute les pièces relatives à ce dossier

DE 2018 53- subvention complémentaire 2018 à l'unanimité :

Le Conseil Municipal en complément de la délibération du 27 avril pour 2018 à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention à l'ADMR des Hautes Alpes à Gap une subvention de 250€
- **ATTRIBUE** une subvention à l'Association pour la promotion du don de soi à Garde Colombe de 100€

DE 2018 54- Convention inventaire géolocalisé avec la CCSB à l'unanimité :

- **DONNE** mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention de mise à disposition du service "inventaire géolocalisé".

DE 2018 55- Nomination coordonnateur communal recensement de la population à l'unanimité :

- **AUTORISE** le maire à désigner la secrétaire de Mairie en tant que coordonnateur communal afin de mener l'enquête de recensement pour l'année 2019. L'intéressée désigné bénéficiera pour l'exercice de cette activité d'une augmentation de l'IAT par la multiplication du coefficient pour l'année 2019.

DE 2018 56- Abandon de la source de Charrette à l'unanimité :

- **DECIDE** d'abandonner le captage de la source de Charrette et précise que conformément à la demande de l'ARS, une déconnexion physique sera réalisée.
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

La séance est levée à 19h30

LE MAIRE
Jean-Marie TROCCHI

